

DEMANDE DE RESERVATION - LOCATION SAISONNIERE



COORDONNEES
VACANCIER

www.locb

LIEU DE
RESERVATION

MEUBLÉ
DE TOURISME

★ ★ ★

210 CLASSÉMENT VALABLE 5 ANS
MINISTRE CHARGÉ DU TOURISME

N° 06402 064 189 16 1243

DATE DU SEJOUR

...

MONTANT
ET PAIEMENT
DU SEJOUR

ACOMPTE

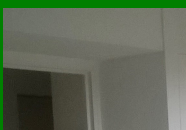
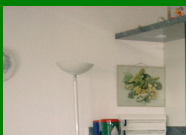
Charges locatives, Eau et
Electricité Incluses

Pack Taxes et Equipements
en sus



CONDITIONS DE
VENTE

Appartement ★ ★ ★
MEUBLE DE TOURISME



www.locbasque.fr
contact@locbasque.fr

(33) 6.95.21.45.27

Merci de l'intérêt que vous
portez à cet appartement

Mr / Mme / Mlle :
Téléphone :
Email :
Nombre de personnes :

Je ne serai accompagné d'aucun animal :

Adresse complète :

1 - (nom, prénom, âge) :

2 - (nom, prénom, âge) :

3 - (nom, prénom, âge) :

4 - (nom, prénom, âge) :

5 - (nom, prénom, âge) :

6 - (nom, prénom, âge) :

Concernant la location saisonnière de l'appartement situé à BIDART, Résidence Bidart-plage, n°41, Bât Danga, rue parlementaria, 64210 BIDART.

Appartement type 3, composé de deux chambres principales, d'un séjour ouvert - cuisine, d'une salle d'eau le tout meublé, de deux balcons.

Les locaux loués sont destinés exclusivement à usage de location saisonnière, le loueur s'interdit de les sous louer, d'exercer dans les lieux toutes activités artisanale, commerciale et/ou industrielle.

Le couchage est prévu pour un maximum de **six personnes** (adultes, enfants et bébés inclus).

Le contrat de location saisonnière souhaitée prendra effet le entre 13h30 et

15h00 et se terminera le à 09h00.

Le montant du séjour pour la période est de euros.

Il est payable entre 1 et 3 paiements selon que la réservation est faite à l'avance par acompte :

1^{er} paiement : acompte à la réservation par versement de 300 euros ;

2^{ème} paiement : acompte à J-60 correspondant à 50% du séjour ;

3^{ème} paiement : solde à J-30 sur le solde du séjour (ou à l'arrivée en espèces en euros).

En supplément, une participation aux taxes locales d'occupation dont la taxe de séjour sera collectée au tarif de 1,80 euros pour chaque vacancier et par jour.

Les consommations énergétiques de gaz de ville seront facturées au réel (dont chauffage) selon relevés d'index effectués. Majoration tarifaire au delà de la cinquième personne de 100 euros par semaine (5 pers et +).

Les règlements par chèque ne sont pas acceptés. Seulement Virement, Espèces ou Mandat Cash sont admis

RESERVATION :

La réservation ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte par le client d'une somme de 300 euros et sous réserve que la période soit toujours disponible au moment de l'encaissement.

Le nombre exact et l'âge des participants doivent impérativement être précisés au moment de la réservation, ainsi que la non présence d'animal. En cas de dépassement de ces critères, le loueur se réserve le droit d'appliquer une tarification supplémentaire majorée. Logement non fumeur. **Toute arrivée tardive devra être convenue au préalable.**

PAIEMENT :

Un dépôt de garantie (chèque, virement ou espèces) de 1000,00 Euros vous sera demandé au plus tard à l'arrivée.

Cette somme sera restituée à votre départ ou sous 2 mois en fonction de l'état des lieux de sortie, selon éventuelles dégradations.

Une option ménage au prix de 200,00 Euros vous sera proposée. Dans le cas où cette option n'est pas souscrite au préalable, elle fera l'objet d'un dépôt de garantie complémentaire à l'arrivée (en espèces) qui sera restitué lors de votre départ si le logement a été rendu aussi propre que lors de votre entrée en fonction de l'état des lieux de sortie.

Tous frais bancaires liés au paiement de cette location de toutes sortes sont à la charge exclusive du client.

En cas de litige, seul le tribunal de Bordeaux est seul compétent.

Je choisis l'option ménage forfaitaire
de 200,00 Euros
et profite de mes vacances

Je choisis d'effectuer le nettoyage complet du logement et
m'engage à le restituer parfaitement propre selon les
consignes qui me seront communiquées à mon arrivée. Je
verserai donc un dépôt de garantie de 200 euros pour cela.



<<< **merci de préciser** >>> :



L'option ménage s'entend après que le logement soit au minimum vidé de tout déchets et encombrants.

ANNULATION :

La présente location ne donne pas droit à rétractation, L'acompte traduit un engagement ferme à la fois du vendeur et de l'acheteur. Il implique l'obligation d'acheter pour l'un et l'obligation de fournir le bien ou la prestation pour l'autre.

Cette location n'inclus pas d'assurances annulation, il vous appartient d'en souscrire une si désirée auprès d'un organisme spécialisé.

ASSURANCES :

Un certificat d'**assurance garantie villégiature** sera donné lors de votre arrivée (à demander à votre assurance d'habitation principal) pour couvrir d'éventuel dommage. **OBLIGATOIRE.**

Date :

Signature du preneur :

Mentions manuscrites «lu, certifié et approuvé»

Pour le bien être de nos clients, logement NON FUMEUR et animaux INTERDITS